

F53

Mise en œuvre de la GAR et des budgets-programmes : la nécessaire réforme de la gestion des ressources humaines de l'État (GPEC, SIG RH...)



Lieu
Paris



Durée
3 semaines



Dates
du 15/10/2018
au 02/11/2018



Prix

Option 1	Option 2
5 700 €	7 170 €

Pour qui ?

Responsables de la gestion du budget de l'État ainsi que responsables de la mise en œuvre des réformes administratives dans les administrations publiques et notamment : DG fonction publique, secrétaires généraux et directeurs généraux d'administration centrale, directeurs administratifs, DRH et financiers, directeurs organisation et méthode.

OBJECTIFS

Permettre aux responsables de l'exécution du budget du personnel de l'État de respecter les objectifs de dépenses inscrits dans la Loi de Finances :

- En s'inscrivant dans la démarche de mise en œuvre de la GAR.
- En sachant comment maîtriser l'expression des besoins en RH (GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences).
- En connaissant les méthodes de contrôle efficace de l'exécution du budget des RH.
- En disposant des concepts nécessaires à la réflexion sur la réforme de la gestion des emplois, des rémunérations et des carrières des cadres de la Fonction Publique.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Appropriation de la méthodologie de conduite de la réforme de la FP.
- Appréhension des liens entre méthodes de maîtrise des effectifs et réforme de la FP.
- Connaissance des éléments de choix déterminants pour fixer les orientations de la réforme de la FP permettant une maîtrise efficace des effectifs.

THÈMES ET MODULES PÉDAGOGIQUES

1^{er} Module

LA GESTION ORIENTÉE PROGRAMME (BOP) ET SES CONSÉQUENCES SUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Problématiques organisationnelles et fonctionnelles.
- GAR, BOP et GRH.

2^e Module

ÉTAT DES LIEUX DE LA FONCTION PUBLIQUE

- Diagnostic de la réglementation et de son application.
- Analyse du système de FP en vigueur (mise en œuvre de la réglementation, accès aux emplois, carrière, système de rémunération, etc.).
- Préparation Contrôle d'exécution du budget.
- Gestion Prévisionnelle mobilité.

3^e Module

DIAGNOSTIC DE LA SITUATION EXISTANTE DE LA GRH DE L'ÉTAT

- Analyse de la population des agents (âges, corps, emplois, catégories, etc.)
- Analyse du système de gestion des carrières et de mobilité.
- Analyse des rémunérations.
- Projections à 3, 5 et 10 ans.

4^e Module

LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE FONCTION PUBLIQUE

- La fonction publique de carrière.
- La fonction publique d'emploi.
- L'évolution du système de FP en France.
- Les fonctions publiques dans le monde.

5^e Module

LES DIFFÉRENTS DOMAINES DE LA GRH

- La gestion administrative.
- La gestion budgétaire et financière.
- La GPEC.

6^e Module

DÉTERMINATION DES OBJECTIFS DE LA RÉFORME DE LA GRH DE L'ÉTAT

- Problématique :
 - les contraintes budgétaires
 - les contraintes d'emploi (adéquation postes / personnes)
 - les contraintes de mobilité
 - les contraintes de service public
- Approche méthodologique.

7^e Module

LES OUTILS DE LA MAÎTRISE DES EFFECTIFS

- La problématique de la maîtrise des effectifs de la Fonction Publique.
- Le cadre d'emploi.
- Le cadre organique.
- La gestion des postes budgétaires.
- La procédure d'exécution du budget du personnel de l'État.

8^e Module

LA DÉMARCHE DE MISE EN PLACE D'UN SIGRH

- Structures de Gestion des RH de l'État.
- Les outils de la conception du SIGRH.
- Les principes fondamentaux de la GRH dans le cadre de la mise en place d'un SIGRH.
- La mise en œuvre du SIGRH.
- Le tableau de bord de la GRH de l'État.

9^e Module

LE PROCESSUS DE RÉFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE

- Détermination des objectifs de la réforme.
- Un processus participatif.
- Détermination des principes directeurs de la réforme.
- La refonte du statut de la FP.
- Application sur le système de gestion.

Concernant les coûts :

- **L'option 1** comprend les frais pédagogiques et les frais annexes, la fourniture d'un kit pédagogique incluant un ordinateur portable et une tablette numérique, la pause-café, la participation aux frais de déjeuner, les activités culturelles et touristiques, les déplacements en région parisienne et les services organisation et logistique de l'équipe CIFOPE.
- **L'option 2** comprend, en plus de tous les éléments de l'option 1, l'hébergement et le petit déjeuner pendant toute la durée de la formation (7, 14 ou 21 nuits maximum).